

# Chronique littéraire

POUR L'ÉTUDIANT

M. EDOUARD DRUMONT.

(La France juive.)

A la jeunesse canadienne.

Certain écrivain de l'école moderne formulait naguère, dans un but quelque peu intéressé d'ailleurs, cette singulière théorie, que, pour juger du mérite d'un livre, il en faut tout simplement compter les éditions.

Ce procédé, qui ferait de MM. Zola et Ohnet des intelligences de beaucoup supérieures à Pascal et Corneille, aurait l'inconvénient, — ou l'avantage, si l'on veut, — de supprimer du coup critiques et chroniqueurs. Quand même il n'y eût pas d'autres raisons, cette raison-là suffirait, je pense, pour qu'une telle arithmétique n'ait d'ici à longtemps, mille chances d'être accueillie autrement que d'un haussement d'épaules.

Et pourtant, quand il s'agit, non d'un roman, non d'une œuvre attisant l'étincelle mauvaise du cœur humain, mais d'un livre de faits, un livre d'histoire, où, loin de flatter celui-ci ou celui-là, l'auteur dit la vérité à tous, et quand ce livre, quoique long, quoique cher, est entre les mains de tous, du gentilhomme et de l'ouvrier, qu'au dessous du titre se peuvent lire les mots : 140<sup>me</sup> édition, l'extraordinaire succès de ce livre porte à lui seul son enseignement.

Il faut que les faits qui défilent devant le lecteur soient pour lui comme

des figures de connaissance, et qu'au bas de la page il s'écrie involontairement : " C'est vrai ! " Il faut que, rapprochée de chacun des faits, la thèse de l'auteur apparaisse comme l'explication logique et nécessaire.

Exposer une situation sociale, la situation de la France contemporaine, et donner la clef de cette situation : voilà en quoi se résume la *France juive* de M. Edouard Drumont.

\*  
\*  
\*

Agée de dix-huit mois à peine, la *France juive* a déjà son histoire.

La première édition paraît au mois d'avril 1886. Pendant huit jours elle reste inconnue ; vingt-cinq exemplaires seulement sont vendus sous les galeries de l'Odéon ; le mot d'ordre avait été donné dans la presse juive ; c'était la conspiration du silence. Tout à coup la consigne est forcée ; Paris et la province se disputent le livre nouveau. Les polémiques s'engagent. M. Arthur Meyer, visé dans la *France juive*, se prétend insulté ; il envoie des témoins à l'auteur. Drumont a le tort, lui catholique, d'accepter le duel, — depuis il a reconnu sa faute. Le duel à lieu ; Meyer saisit l'épée de Drumont, de la